



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 20399

## Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les difficultés financières que rencontrent le mouvement des chômeurs et précaires notamment après les gels budgétaires associatifs, décidés par le gouvernement. Ce mouvement a su devenir un acteur incontournable de la vie locale et a su mettre en place un véritable réseau d'acteurs de lutte contre les exclusions, les discriminations et la précarité. Des milliers de chômeurs et précaires, citoyens solidaires s'adressent à elles pour la défense de leurs droits, le retour à l'emploi, la participation à des projets d'économie solidaire. En conséquence, il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour garantir aux chômeurs et précaires le droit d'association.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Bacquet](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 20399

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** affaires sociales, travail et solidarité

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 juin 2003, page 4907